



Psychologue

Famille : SOCIAL, EDUCATIF, PSYCHOLOGIE ET CULTUREL
Sous-famille : Psychologie
Code métier : 10P10

▶ Information générale

Définition :

Concevoir, élaborer et mettre en oeuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité

Autres appellations :

Psychologue hospitalier

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Licence de psychologie
+ Master 2 ou DESS de psychologie (clinique, psychopathologie, enfance/adolescence, gériatrie...)

▶ Activités

- Accueil, encadrement et formation des étudiants et des stagiaires
- Bilan psychologique (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution)
- Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluri-professionnelle
- Conception et élaboration d'interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès des patients et de leurs familles
- Conseil au projet de pôle et au projet d'établissement
- Elaboration d'un projet psychologique de pôle et d'établissement
- Elaboration du diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient
- Intervention auprès d'équipes pluriprofessionnelles interne ou externes (formation, soutien, groupes de parole, analyses des pratiques, analyse institutionnelle).
- Pratiques d'entretiens individuels ou collectifs
- Psychothérapies individuelles et de groupe
- Réalisation d'études et recherche en psychologie en lien avec les activités cliniques, enseignement, formation personnelle et vers autrui, expertises
- Recueil et analyse des besoins et des demandes d'interventions,
- Travail d'évaluation par le biais de groupes de réflexion et de supervision théorico-clinique entre professionnel ou par toutes autres méthodes spécifiques

▶ Savoir-Faire

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence
- Définir et mettre en oeuvre les activités thérapeutiques adaptées au patient
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel (ajuster la thérapie en fonction du patient et de son environnement)



- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences

► Connaissances requises

| Description | Niveau de connaissance |
|---|-------------------------------|
| Approche médico-légale | Connaissances générales |
| Bilan psychologique | Connaissances d'expert |
| Communication / relations interpersonnelles | Connaissances approfondies |
| Éthique et déontologie professionnelles | Connaissances approfondies |
| Ethnopsychologie | Connaissances approfondies |
| Méthodologie de recherche en psychologie | Connaissances approfondies |
| Psycho-sociologie des organisations | Connaissances opérationnelles |
| Psychologie clinique et psychopathologie | Connaissances d'expert |
| Psychologie des âges de la vie | Connaissances d'expert |
| Psychologie générale | Connaissances d'expert |
| Psychosomatique | Connaissances approfondies |
| Psychothérapies | Connaissances d'expert |

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances d'expert :

Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 et plus ans et plus.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

► Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Équipes pluriprofessionnelles pour les projets de soins, pédagogiques et éducatifs.
- Services sociaux, éducatifs, judiciaires, juridiques, maison du handicap, tribunal, école, université..., pour le travail de liaison et de coordination.
- Réseaux de villes et associations (CMP, CMPP, PMI, psychiatres, psychologues libéraux) pour le suivi des patients.
- Groupes de pairs

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

- Licence de psychologie
- + master 2 ou DESS en psychologie clinique, psychopathologie, enfance/adolescence, gérontologique...

Correspondances statutaires éventuelles :

- Psychologue